



CHAUFFEUR B.O.M

Au plus vite

Employeur

Au cœur du territoire transfrontalier franco-suisse, la Communauté de communes du Genevois (CCG) est entourée des Massifs du Salève et du Vuache. 17 communes sont réunies depuis plus de 20 ans au sein d'une intercommunalité aux compétences multiples (aménagement du territoire, développement économique, environnement et transition énergétique, logement, mobilité, eau et assainissement, déchets, action sociale et petite enfance,...) ; 230 agents au service de 48 000 habitants ; budgets consolidés : 55 M€ en fonctionnement, 37 M€ en investissement.

Descriptif des missions

Au sein d'un service déchets de 24 personnes et sous l'autorité du chef d'équipe collecte, vous effectuerez notamment les tâches suivantes

1 - Assurer la collecte des ordures ménagères

- Conduire les camions
- Faire des manœuvres
- Transporter et vider les déchets au Sidéfage
- Récupérer les tickets de pesées Sidéfage
- Signaler en fin de tournée toute anomalie de collecte
- Aider les ripeurs
- Aider une équipe en difficulté
- Remplir les carnets pour la redevance spéciale
- remplacer au poste de ripeur si nécessaire

2 - Assurer la maintenance des camions (avant chaque départ)

- Contrôler et effectuer les différents niveaux
- Contrôler l'éclairage et organes de sécurité
- Suivant un protocole : procéder au graissage du châssis et des bennes

3 - Nettoyer les camions

- Procéder au nettoyage périodique des véhicules : cabine et benne, extérieur et intérieur

Profil recherché

Savoirs et compétences

- Avoir une bonne connaissance géographique du canton
- Connaître les circuits de collecte
- Connaître les spécificités de chacun des véhicules



Le savoir-faire, les pratiques et les expériences :

- Appliquer et faire appliquer les consignes de sécurité
- Adopter une conduite responsable et respectueuse du matériel
- Administrer les premiers secours

Le savoir être, les attitudes et le comportement :

- Responsable
- Vigilant
- Conscientieux
- Polyvalent
- Diplomate
- Patient

Conditions requises

Permis C obligatoire + FIMO (FCO)

Contraintes particulières

Contraintes horaires

Travail du lundi au vendredi de 4h à 11h ou 4h30 à 11h30

Congé le weekend

Ce poste est un emploi permanent ouvert aux agents contractuels (Article 1-IV du décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019)

* Temps de travail 35h

* 25 jours de congés + 2j de fractionnement

* action sociale :

- tickets restaurants

- participation à la prévoyance (maintien de salaire) selon l'ancienneté et à la mutuelle labellisée

Votre candidature (CV et lettre de motivation) est à adresser, par courrier, à :

M. Le Président

Communauté de Communes du Genevois

Technopole d'Archamps – Bâtiment Athéna

38 rue Georges de Mestral

74160 Archamps

Ou par mail : recrutement@cc-genevois.fr

Au plus vite